

Pour diffusion immédiate

Une hausse du budget de plus de 2 M\$

PLUS DE 8 M\$ POUR LA RÉFECTION DES RUES ET DES TROTTOIRS À LÉVIS

Lévis, le 24 avril 2014. – « Cette année, nous investirons plus de 8 M\$ pour les travaux de pavage, de trottoirs et de bordures sur notre réseau routier municipal. Il s'agit là d'une hausse de 2,167 M\$ du budget alloué annuellement, comparativement à l'année 2013 », a annoncé aujourd'hui monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis, en compagnie de monsieur Mario Fortier, membre du comité exécutif et responsable des travaux publics et des infrastructures.

« Dans tous les secteurs de notre ville, les citoyennes et citoyens nous demandent d'accélérer la réfection des rues et des trottoirs. Aujourd'hui, c'est ce que nous faisons en accordant un budget annuel majoré, passant d'environ 6 M\$ à plus de 8 M\$. Nous respectons ainsi un engagement annoncé en campagne électorale », a ajouté le maire.

Par ailleurs, la Ville entend mettre de l'avant un programme accéléré de réfection de ses rues et de ses trottoirs pour les prochaines années. Au cours des prochaines années, des sommes seront réservées afin d'assurer un renouvellement adéquat de la réfection des rues et trottoirs.

Un guide d'intervention

« Comme plusieurs villes ayant une envergure comparable à Lévis, nous pourrions bénéficier sous peu d'un plan directeur de voirie qui saura guider nos interventions futures. Ce plan permettra de proposer des interventions en fonction de l'état réel des chaussées, puisqu'il classe les rues selon un indice de performance. Celui-ci regroupera différentes données notamment l'indice de surface, l'indice de roulement et l'indice de déformation de chaque route », a expliqué de son côté monsieur Mario Fortier.

Le maire confirme ainsi que : « Dans les années à venir, nous pourrions nous référer à ce plan pour effectuer nos scénarios d'investissements en matière d'infrastructures routières municipales. Nous optimiserons ainsi l'impact sur la qualité de ces infrastructures. En conséquence, ce sont ainsi les Lévisiennes et Lévisiens qui bénéficieront de cet apport financier et de cette planification optimale ».

Le financement des infrastructures au Québec

Environ 58 % des infrastructures publiques au Québec sont municipales, mais seulement 8 % du budget du Plan québécois d'infrastructures y est consacré. « Il serait souhaitable que la facture soit partagée équitablement. En effectuant un tel partage avec le gouvernement, Lévis pourrait ainsi mettre à niveau ses infrastructures municipales et assurer par la suite un renouvellement adéquat de celles-ci », a insisté le maire.

D'ailleurs, lors de la dernière campagne électorale provinciale, les dix grandes Villes du Québec ont interpellé les candidats pour réclamer un partage équitable, afin d'assurer la qualité et la sécurité des infrastructures municipales. Elles ont notamment dénoncé le fait qu'elles paient 76 % de la facture alors que le gouvernement du Québec en paie 14 %.

-30-

Source : Direction des communications
Tél. : 418 835-8292

